

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	29 (1941)
<b>Heft:</b>	606
<b>Artikel:</b>	Une enquête sur les conditions de vie et de travail des employées de restaurants à Genève : [1ère partie]
<b>Autor:</b>	Gueybaud, J.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-264325">https://doi.org/10.5169/seals-264325</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

naturellement la puissante Croix-Rouge américaine qui compte 116 Sections dans 23 Etats; et voici le Service Volontaire féminin américain, dont le but est de préparer ses membres à la défense contre avions, et à participer aux services de communications, de transports, de soins aux malades, de lecture de cartes et de plans, etc. Et de leur côté, la Fédération générale des Clubs féminins et la Ligue nationale de Sécurité, toutes deux à New-York, enrôlent déjà des membres pour du travail de défense civile.

## Des voix qui se sont tuées

Ce sont les voix de ceux qui, avec un doux sourire vous répondent, lorsqu'on parle de suffrage féminin : « La main des femmes est faite pour être basée, et non pas pour déposer un bulletin dans l'urne ».

A quelle dure besogne les hommes, — car ce sont eux qui dirigent la politique dans tous les pays, — à quelle dure besogne les hommes ont condamné les femmes ! Elles sont à la charrette, à la herse, à la moissonneuse ; elles sont dans les usines à tourner des coton d'obus ! casquées de fer, elles éteignent les incendies allumés par les avions ; elles quittent la veue de ces oiseaux de malheur ; elles travaillent dans tous les services de l'arrière. Une photographie reproduite par nos journaux nous montre des Finlandaises porte-mortier, reconstruisant les villages détruits, tandis que les hommes sont sur le front.

Peut-on espérer qu'après la guerre, nos adversaires répondront à nos demandes avec un sens plus net de la réalité ?

S. B.



DE-CI, DE-LA

### Faisons nos achats de Noël sous le signe du Label !

Noël nous rappelle, au milieu de tant de tristesses, la joie de recevoir et celle de donner. Les achats de fin d'année ont à nos yeux une valeur toute spéciale, celle de messagers chargés d'exprimer notre affection et nos vœux.

En ces temps difficiles, personnes aussi aux ouvriers et ouvrières anonymes qui ont participé à la fabrication de nos cadeaux. En choisissant ces derniers, donnons la préférence aux articles, nombreux déjà, qui sont munis du Label de la Ligue Sociale d'Acheteurs, la marque de garantie du travail équitablement rémunéré. Ainsi nous aurons la satisfaction de savoir que le plaisir fait aux uns n'aura pas été acheté au prix de la misère des

**Papiers Peints DUMONT**  
19 B° HELVETIQUE



## Les femmes et les livres

### Evasions dans le passé romand<sup>1</sup>

Un joli titre qui nous invite à une charmante promenade en marge de la grande histoire. Evasions dans un passé qui ne fut pas que lumière, mais qui, dans le lointain, separe de grâce mélancolique, puisqu'il s'agit de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du commencement du siècle suivant.

Avec un guide tel que Henri Perrochon, cette promenade ne sera ni banale ni infructueuse. L'auteur nous dit lui-même dans son introduction que « parfois la petite histoire complète l'autre et projette sur certaines de ses obscurités de précieuses lueurs », et nous lui savons gré d'avoir tiré de l'oubli quelques silhouettes de chez nous, peu ou mal connues. Ce volume, agréablement illustré, comprend onze études littéraires, le plupart consacrées à des femmes. Nous en signalons quelques-unes aux lectrices du Mouvement, persuadées qu'elles auront le désir de découvrir par elles-mêmes toutes les autres.

Que savons-nous sur Mme de Charrrière-Bavois,

<sup>1</sup> Par Henri PERROCHON. Payot éd. 1941, 1 vol. broché 5 francs.

autres et nous aurons aidé à répandre, au-delà du cercle de nos proches, un peu de l'esprit de Noël !

(Pour tous renseignements sur le mouvement du Label de la L. S. A. en Suisse romande, s'adresser à Mme Y. van Muyden, 35, rue de l'Athénée, Genève).

## Une enquête sur les conditions de vie et de travail des employées de restaurants à Genève

Il faut savoir gré à Mme Alice Lauber d'avoir choisi ce sujet pour son travail de diplôme à l'Ecole sociale de Genève. Car les conditions de vie et de travail de toute cette catégorie de travailleuses, nous ne les connaissons guère que par oui-dire ; souvent même nous nous forgeons à leur égard certains préjugés, qui, parfois sont poussés jusqu'à la malveillance : ne peut-on pas citer des cas où des sommelières se sont vu refuser la location d'une chambre en raison seulement de leur profession ? Méfiance et jugements préconçus plus fréquents chez nous qu'en Suisse allemande, où le métier de sommelière et de fille de brasserie étant beaucoup plus répandu est aussi bien mieux considéré. D'autre part, il est indéniable que ce métier est un de ceux qui doit être considéré comme dangereux au point de vue moral

pour les natures faibles, ou ayant le goût du plaisir facile : n'est-ce pas parmi les serveuses de bars, de restaurants, de cafés que se recrute dans certains pays la plus forte proportion de prostituées ? Or, bien que formulant, au cours de son étude, plusieurs allusions à cet aspect du problème, Mme Lauber n'a cependant pas estimé possible de poser carrément cette question à celles auprès desquelles elle menait son enquête, et cela est dommage, car l'occasion était unique d'obtenir de la sorte l'opinion des premières intéressées.

Son questionnaire très détaillé, comportant 31 questions classées en six chapitres différents, Mme Lauber l'a adressé à 105 femmes employées dans 49 restaurants, cafés et brasseries de Genève. Cinq d'entre elles ont refusé d'y répondre : les autres, de même que dans la généralité des cas de patrons, s'y sont, au contraire, vivement intéressées. Sur ces 100 employées, 18 travaillent dans les Tavernes sans alcôve de la Madeleine et de Plainpalais dont le régime, inscrit d'un véritable esprit social, est assez différent de celui des autres établissements. Nous y reviendrons une autre fois.

Sur ces 100 employées, 93 étaient Suisses et 7 étrangères (n'oublions pas que Genève est un canton frontalier) et sur ces 93 Suisses, près du tiers (30) étaient Valaisannes, les Genevoises ne représentant que le 5 %. Cette forte proportion Mme Lauber l'explique assez justement à notre avis par le fait que, dans le canton essentiellement agricole et à familles très nombreuses qu'est le

Valais, beaucoup de jeunes filles n'ont ni les moyens ni la possibilité de faire un apprentissage, alors que le métier de sommelière leur ouvre un chemin rapide et relativement facile pour gagner leur vie et venir ainsi en aide à leur famille. Cependant, le nombre des sommelières encore mineures est restreint : le 2 % de celles sur lesquelles a porté l'enquête, et la très forte majorité (le 66 %) compte de 20 à 30 ans. Que ce métier ne puisse pas être exercé par des femmes d'un certain âge, c'est ce que prouve la statistique d'après laquelle le 4 % seulement du personnel employé a dépassé la quarantaine. A cela deux raisons : le métier est très fatigant en lui-même, et d'autre part la clientèle masculine marque une préférence trop nette pour des sommelières jeunes et avantes pour que les établissements n'en tiennent pas compte. Cependant, et ceci est à leur honneur, certains gardent leur personnel durant de longues années.

Personne ne sera surpris de constater que plus des trois quarts des sommelières enquêtées sont célibataires : en effet, les exigences de leur travail seraient difficiles à concilier avec celles de la vie familiale ; et celles qui ont des enfants — légitimes ou illégitimes — sont obligées de recourir pour s'occuper d'eux aux soins de tierces personnes. De plus, et ceci est intéressant à relever, leur métier leur rend difficile de rencontrer des hommes qu'elles pourraient épouser, car si les clients galants sont nombreux, leurs intentions ne sont guère sérieuses, hélas ! et d'autre part, ne

## Pour l'An qui vient...

Le Mouvement Féministe publierai en 1942, entre beaucoup d'autres, les articles suivants :

*La vie féministe.* — L'*« Idée » marche-t-elle ?*... articles et informations sur le mouvement féministe et suffragiste à travers le monde, par E. G. GUEYBAUD, S. BONARD, E. PORRET, A. LEUCHT et d'autres collaboratrices.

*Les femmes et la vie publique*, informations politiques d'intérêt féminin de Suisse et de l'étranger. — Femmes électrices, comment voteriez-vous dimanche ?... — Les femmes et la démocratie. — Les mouvements politiques divers de cette époque, par plusieurs des mêmes collaboratrices.

*A travers les Congrès et les Conférences*, convocations et comptes-rendus des rencontres féminines dans les cantons romands, en Suisse, et pour autant que possible à l'étranger.

*Mobilisation féminine* (S. C. F.), par diverses collaboratrices.

*Le féminisme à l'étranger*, d'après les lettres et messages de celles de nos amies et collaboratrices avec lesquelles il nous est encore possible de correspondre.

*La jeunesse et le féminisme*, enquêtes et interviews.

*Questions sociales d'intérêt féminin*, par E. G. GUEYBAUD, A. DE MONTEL, Renée GOS, et d'autres encore. — Protection de l'enfance et de la jeunesse, par Bl. RICHARD, Alice ARNOLD, et d'autres collaboratrices. — Protection de la famille, par diverses collaboratrices. — Hygiène et morale sociale, par Dr. Mariette SCHÄTZEL, André KURZ, et d'après la documentation du Cartel H. S. M. — Le relèvement des prostituées, d'après diverses enquêtes.

*Carrières féminines*. — Les conditions du travail féminin. — Le droit au travail de la femme, d'après les communications de l'Office suisse des professions féminines et d'autres organisations.

*Les femmes et les livres*, études littéraires sur l'œuvre d'auteurs féminins en Suisse et à l'étranger, par Marianne GAGENBACH, Dorette BERTHUC, M.-L. PREIS, Renée GOS, Hélène NAVILLE, E. TREMBLEY, et d'autres collaboratrices.

*Publications reçues*, comptes-rendus des publications dont le service de presse est fait au Mouvement.

*Glané dans la presse...*, extraits, citations et traductions d'articles intéressant les femmes, parus dans divers journaux suisses et étrangers.

*Questions économiques des temps de guerre*. — Le coût de la vie. — Notre ravitaillage et notre alimentation, par diverses collaboratrices. Communications et documentation de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation et des Commissions consultatives cantonales féminines.

*Solidarité féminine*, nouvelles des œuvres d'entre'aide, appels en faveur des victimes de ces temps de guerre et de misère.

*Problèmes d'éducation (ationale, civique, familiale)* par Marg. ÉVARD, par des membres de la Commission d'éducation de l'Alliance, et d'autres collaboratrices. — Psychologie féminine, études diverses par Marg. ÉVARD et d'autres collaboratrices.

*Causeries juridiques* sur des sujets touchant les femmes par Ant. QUINCHE, avocat, Alice ARNOLD, Dr. en droit, et d'autres collaboratrices. — La nationalité de la femme mariée, par A. L.

*Biographies féminines, interviews, portraits de femmes suisses et étrangères*, par E. G., Renée GOS, J. GUEYBAUD, M. F. et autres collaboratrices.

Variétés littéraires, historiques et artistiques, récits de voyages, nouvelles sportives, etc. en relations avec le féminisme.

*Les Expositions*, comptes-rendus de manifestations artistiques féminines par PENNELLO, S. B., M. J.-W. et d'autres collaboratrices.

• *Petit Courrier*, échange et discussion d'idées entre les lectrices du Mouvement, questions et réponses sur des sujets d'intérêt féminin.

*Circulaires et communications officielles* de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses ; nouvelles officielles de l'Association suisse pour le Suffrage ; nouvelles aussi fréquentes que possible de l'Association suisse des Femmes universitaires, du Groupeum « La Femme et la Démocratie », et d'autres groupements féminins suisses ou romands.

*Illustrations* : portraits de féministes connues, de femmes auteurs, professeurs, médecins, magistrats, parlementaires, de collaboratrices du Mouvement, actualités féministes, œuvres de femmes artistes, intérieurs féminins, scènes du travail féminin, etc.

\* \* \*

Le Comité du Mouvement Féministe pour l'exercice 1941-1942 est composé comme suit : Mme A. de Montel (Vevey), présidente ; Mme Emma Kammacher, avocat (Genève), secrétaire ; Mme Émilie Gourd (Genève), directrice et rédactrice responsable ; Mme Renée Berger (Genève), administratrice et trésorière ; Mmes et Mles S. Bonard (Lausanne), E. Cachet-Albarat (Genève), J. Friedli (Lausanne), Madeleine Jean-ner-Wasserfallen (Neuchâtel), Marie Kammacher (Montreux). A. Leuch (Lausanne), Marie Kammacher (Montreux), Marg. Évard (Vevey), Emma Porret (Neuchâtel), J. Robert-Challandes (Chaux-de-Fonds et Berne), Dr. Mariette Schätzel (Genève), Elisa Sermont (Le Mont, sur Lausanne), H. Zwahlen (Berne) ; M. Albert Truan (Vevey).

Dès nos jours on dirait peut-être que Mme de Charrière était un peu snob, mais elle était si bonne et si bien veillier, ce qui est un grand mérite. « Naguère elle avait été la cousine de tout Lausanne, maintenant elle était devenue la tante, la bonne tante, la vieille tante aussi ». Lorsqu'elle ne peut plus sortir, c'est de son fauteuil à bascule, le fauteuil de Gibbon, qu'elle préside encore sa table. Elle met ses affaires en règle, elle songe à ses amis, elle ne les oublie pas dans ses dernières volontés. Angélique de Bavois est une figure sympathique de notre XVIII<sup>e</sup> siècle, elle est caractéristique de la noblesse vaudoise au déclin de l'ancien régime.

\* \* \*

Nous savons sans doute que Mme de Montolieu fut une romancière prolifique (105 volumes sortis de sa plume !) ; mais que reste-t-il de toute son œuvre ? Les châteaux suisses, bien périmés pour les jeunes d'aujourd'hui, qui ont eu cependant le mérite d'éveiller chez nous le goût pour l'histoire et l'archéologie. Puis une adaptation intelligente du *Robinson suisse*, l'œuvre indigeste du pasteur Wyss. Voilà quelques titres de gloire, mais ce n'est pas de ceux-là que nous entretiennent dans son livre M. Perrochon ; il fait mieux, il nous révèle une Mme de Montolieu inconnue, et nous fait entrevoir une idylle délicate et fugitive, entre la future romancière et le futur théologien et professeur genevois Pierre Picot.

C'était en 1768. Pierre Picot, alors âgé de vingt-deux ans, était un jeune « proposant » sur lequel ses maîtres fondaient de grands espoirs, qui ne furent pas déçus. Jean Perdrau, professeur de belles lettres, avait une sympathie spéciale pour ce jeune disciple. Il proposa un jour à Picot de

l'accompagner à Lausanne, chez un collègue érudit, le doyen Polier de Bottens. Cet erudit avait auprés de lui une charmante fille, et tandis que les deux professeurs s'entretenaient gravement, Pierre Picot a tout le loisir de faire connaissance avec la jeune Isabelle. Il écrira plus tard : « Rien de plus charmant que ma nouvelle connaissance. On se promena... elle prit mon bras ». Picot était aux anges, jusqu'au moment où la jeune fille lui avoua qu'elle était fiancée ! L'amoureux, déjà épris, en est fort affecté, mais en vrai Picot raisonnable, il se retire sans mot dire. Il rentre à Genève et termine ses études. Il fut, comme on sait, pasteur à Satigny, professeur à l'Académie, astronome à ses heures de liberté. En 1775 il épousa Marie-Elisabeth, fille du pasteur Jean Trembley.

Isabelle, de son côté, a contracté le mariage révélé en épousant Benjamin de Crousaz. Cette union fut de courte durée. Restée veuve de bonne heure avec un fils à élever, la jeune femme se mit à écrire. Dans cette famille où tout le monde écrit, Isabelle bat tous les records. Pierre Picot suivait de loin, mais non sans intérêt, le développement de cette œuvre féconde. Dans son journal il parle des talents de son amie. Il est au courant de ses deux mariages et de ses deux veuves. Mme de Montolieu et Pierre Picot avaient des amis communs, entre autres les Necker. Et cependant les années passent, et ils ne se voient point. Beaucoup plus tard, Pierre Picot étant veuf depuis longtemps, à la veille de prendre sa retraite, fait la connaissance du fils de son ami d'autrefois : Henri de Crousaz. Il ne résiste pas au plaisir d'écrire à la mère ! Mme de Montolieu lui répond. Lettre charmante dira Picot. Enfin les an-

pouvant sortir le dimanche, elles n'ont guère l'occasion, comme des vendeuses de magasins ou des employées de bureau, de faire, lors d'une course de montagne ou d'une promenade en bateau, la connaissance de futurs mariés.

Et maintenant, quelles sont les conditions de travail dans ce métier ? Celles-ci sont régies par la loi fédérale sur le repos hebdomadaire, et par un contrat-type cantonal approuvé en 1932 par l'Office de conciliation. Mais vu la nécessité d'une certaine souplesse, les horaires les plus variés sont en vigueur, qui, tout en tenant compte des prescriptions, dépendent aussi du genre de l'entreprise. Ainsi, dans les petits établissements, c'est-à-dire les cafés et les restaurants qui n'occupent pas plus de quatre sommelières, celles-ci doivent être présentes de l'ouverture à 9 heures jusqu'à la fermeture à minuit, ce qui constitue une journée extrêmement chargée, mais compensée par un repos hebdomadaire de 24 heures, parfois même prolongé par l'engagement d'une remplaçante. L'horaire est moins chargé dans les grands établissements (brasseries et restaurants) du fait qu'un plus nombreux personnel permet d'organiser le travail par équipes : là, la journée de travail est d'environ 12 heures, et l'employée dispose de 9 h. de repos quotidien, plus 24 heures de repos hebdomadaire, et 9 dimanches par an. Mais il faut bien se rendre compte que ces normes ne sont pas toujours rigoureusement respectées, suivant les périodes de l'année, l'affluence plus ou moins grande des clients, etc. Or comme affluence signifie pour les sommelières augmentation de pourboires, elles ne songent généralement pas à réclamer une plus stricte application des règlements.

Nous touchons ici à l'un des points importants de la vie de la sommelière : son gain. Celui-ci se divise en deux parties : la salaire fixe, et le pourboire. Et, bien que le contrat-type cantonal stipule un salaire fixe de 30 fr. par mois, nourriture et pourboire en sus, près des deux tiers des sommelières enquêtées ne le touchent pas, et, qui plus est, ne le réclament pas. En effet, elles préfèrent de beaucoup recevoir en pourboires une somme plus élevée (de 100 à 250 fr. par mois, autrefois même 300 fr. par mois) et généralement les établissements où les pourboires rapportent de pareils résultats sont ceux où il n'est payé aucun fixe. En revanche, les restaurants antialcooliques, végétariens, etc. payent toujours un fixe, mais alors les pourboires y sont peu élevés. Il est vrai aussi que certains grands établissements ou une sommelière peut encaisser de larges pourboires payent aussi un fixe : en ce domaine, c'est décidément le règne de la variété.

(A suivre) J. GUEYBAUD.

## Les éclairées en pays musulman

Par décret, le gouvernement égyptien a approuvé les statuts de l'Association égyptienne des *Girl-Guides*, qui est la seule organisation de ce genre officiellement reconnue sur tout le territoire égyptien. D'après ses statuts, cette Association a pour but de promouvoir l'esprit des *Guides*, leurs méthodes et leurs principes, de



## Publications reçues

### ALMANACHS.

*Le Véritable Messageux Boîteux de Berne et Vevey*, 23<sup>e</sup> année. Klausfelder, éd., Vevey.

De tous les almanachs qui s'empilent sur notre table à cette époque de l'année, en est-il un que nous saluons comme une vieille connaissance mieux que celui-ci, dont la couverture, imaginée en 1708 par M. Antoine Souci, astronome et historiographe, a été décrite par Eugène Rambert (*Une bibliothèque à la montagne*) de façon si savoureuse ? Aussi n'est-il pas besoin de longues phrases pour le présenter à nos lecteurs, et de lui souhaiter de trouver encore « en l'an de grâce 1942 le succès qu'il a connu depuis 235 ans sans interruption. »

*L'Almanach protestant* (Imprimeries Centrales, Lausanne) accuse un âge moins vénérable, puisqu'il n'en est qu'à sa treizième année d'existence, mais il a su se donner un petit air vieillot, grâce à sa bonne idée d'illustrer son calendrier par des vignettes reproduisant celles de la Bible de Luther (édition de 1536). Très moderne d'autre part, du fait de ses photos, de ses chroniques, de ses renseignements, il sera utile encore, à un autre point de vue à celles qui ont toujours besoin d'adresses précises par l'*Annuaire des Eglises protestantes romandes* qui le termine. Enfin, il n'est peut-être pas superflu de rappeler ici qu'il intéresse directement la « Saffa », du fait de sa fusion avec l'*ancien Almanach Jean Calvin*, dont le droit d'édition appartenait à notre Coopérative féminine de Cautionnement à la suite du décès de l'une de ses sociétaires. (Prix : 1 fr. 20). M. F.

Aymon de MESTRAL : *Le Président Motta*. 1 vol. illustré. Payot éditeurs, Lausanne, 1941. Prix broché : 6 francs.

Des circonstances tout à fait indépendantes de notre volonté nous ont empêchées de signaler plus tôt ce volume à nos lecteurs, si bien que paraît-

sant si tardivement, et alors que toute la presse romande s'est occupée de la publication de M. de Mestral, la présente notice bibliographique risque de présenter un caractère de « réchauffé ». Bons-nous donc simplement à dire ici tout l'intérêt avec lequel nous avons feuilleté l'hommage ainsi rendu à l'un des plus intelligents et des mieux doués de nos hommes d'Etat suisses, et revécu ainsi par l'évocation de nombreux souvenirs bien des heures historiques de Genève.

Ce qui n'implique pas que nous soyons d'accord avec toutes les idées et tous les jugements de l'auteur ! ni non plus que nous ne regrettons pas vivement qu'aucune place n'ait été faite dans cette biographie aux convictions, à l'activité, aux discours du Président Motta en faveur des idées féministes. A part une citation sans aucun commentaire, à l'avant-dernière page, M. de Mestral ignore tout ce que Motta fut pour nous et privée ainsi le portrait qu'il a essayé de tracer d'un élément psychologique intéressant et significatif. C'est dommage — et significatif aussi ! M. F.

MARIE-LOUISE REYMOND. — *Cendrine*, roman. F. Rouge & Cie, S. A., Lausanne.

Un nouveau roman signé Marie-Louise Reymond vient de paraître. Dans *Cendrine*, l'auteur se penche, avec un regard clairvoyant et plein de sympathie, sur les jeunes. A côté du personnage central, cette *Cendrine* — tout de même pas « Cendrillon » — dont le nom représente une déception paternelle... parce que l'enfant qui lui est né n'était qu'une fille... se groupent deux autres jeunes filles et trois jeunes gens.

Disons tout de suite que les parents, exception faite pour deux des mères, ne sont, en général, pas flattés et que leurs caractères manquent de relief. Il en va autrement pour la protagoniste, pour son amie, la grave Julianne, devenue salutiste, et pour la frivole Marina. Ces trois types si différents de jeunes personnes, pourtant leur donner des noms connus : elles vivent. Quant à l'élément masculin, un peu moins étudié, sauf peut-être le séducteur gréco-suisse, il est également représenté par des personnages n'ayant aucune ressemblance entre eux et dont le seul qui soit sérieux, qui plaise, apparaît comme un peu lointain, un peu flou.

De jolies descriptions d'Athènes et des environs forment un cadre gracieux autour de l'intrigue. Les jeunes qui liront ces pages s'y sentront compris, eux et leurs contemporains. M.-L. P.

RÖSY von KAENEL : *Au nom de l'amour*. Traduit de l'allemand par Jean-Paul Zimmermann, Édit. Delachaux et Niestlé S. A., Neuchâtel-Paris. 1 vol. in-16 : 4 fr. 50.

La lecture de ce livre serait plus agréable si son traducteur, M. Jean-Paul Zimmermann, était moins consciencieux. Nous voulions dire par là que, malgré la correction du style, l'effort de la traduction est encore trop sensible dans certains dialogues, dans l'expression de certains sentiments... peut-être intraduisibles ! Une sim-

ple adaptation eut sans doute triomphé de l'œuvre de génie que nous ressentons parfois, sans pour cela diminuer en rien l'intérêt du livre.

Ceci dit, louons et remercions M. Jean-Paul Zimmermann de nous faire connaître cette œuvre qui vaut surtout par sa sincérité. L'aventure de Renée Hauser est certainement vécue en ce sens qu'elle arrive fréquemment dans la vie, les principes de la morale et les penchants personnels se heurtant sans cesse dans une société où le trouble ambiant s'infiltra jusqu'à dans les foyers. Renée Hauser, employée de bureau, est la fille de très honnête petits bourgeois. A l'occasion d'un accident d'automobile, elle fait la connaissance d'un industriel, Pierre Frank, qui sera l'homme de sa vie. Lui, de son côté, ressent pour sa « victime » l'attrait soudain que l'on nomme communément « coup de foudre » et dont il faut bien admettre l'existence. Renée Hauser est une jeune fille, Pierre Frank un homme marié, père de grands fils. Il l'avoue dès que leur mutuel amour se révèle. Renée Hauser accepte la situation avec une facilité qui pourrait surprendre si son caractère n'était pas si clairement impulsif et passionné. Pourtant c'est une honnête fille, et Pierre Frank n'est pas un malhonnête homme. Comme il le dit lui-même avec naïveté ; « Quand deux hommes font la même chose, ce n'est, au fond, pas la même chose ! »

Et l'aventure se poursuit selon le rythme habituel : joie délivrante des premiers mois, mélancolie de la vie double et de son quotidien mensonge, amertume inéfable de la rupture.

A la suite d'une grave maladie, Pierre Frank a la nostalgie de la vie de famille. Il se rapproche de sa femme, de ses grands enfants dont l'aîné va lui succéder à la fabrique. Tranquille, dans une affectueuse lettre, il apprend à Renée que leur liaison est terminée. Mais elle peut compter sur lui, ils resteront amis, etc.... « ...Un homme prend ce que nous lui donnons : aucun ne se demande ce qu'il adviendra ensuite de notre pauvre âme... » cela aussi est dans l'ordre des choses.

Entre temps, Renée Hauser a perdu ses parents. Le hasard leur a fait connaître la liaison de leur fille. Agés et fragiles, faisant de la morale leur religion, ils n'ont pas supporté le coup dur.

« ...Au nom de l'amour gardons-nous de fomber dans le péché. Le bonheur dérobé n'est pas du bonheur... Le trouble que nous aurons jeté dans une union conjugale, selon une loi spirituelle et rigoureuse, doit retomber sur nous... » Désespérée, ne trouvant d'appui que dans la grave affection de son chef de bureau — une très sympathique figure — Renée fera des études d'infirmière et partira pour les colonies, afin de se consacrer au service de son prochain.

Un livre intéressant et qui peut être utilement mis entre les mains des jeunes filles (les plus de seize ans), le récit ayant le mérite de rester decent. R. G.

## Pour vos cadeaux :

Sacs de dame  
Portefeuilles  
Porte-monnaie, etc.  
Le plus grand choix

**A. COPPEX**  
13, rue de la Confédération

faire naître bien des traditions !

Au fait de sa gloire, Napoléon n'oublia pas son amie bienfaisante. Lorsqu'elle eut des revers de fortune, il lui octroya une pension : « 6000 livres, comme à Mme de Genlis ou plus tard Mme Campan. C'était le tarif pour dames savantes ». Mlle Agier vécut un certain temps à Paris la vie qu'elle avait rêvée. Elle assista au couronnement. La chute de l'empereur attrista sa vieillesse et sa pension sombra dans la tourmente.

Les contemporains de Mlle Agier ont sans doute connu celle des vers, mais ils ont ignoré son roman *Eléonore de Cressy*. Elle l'avait conservé manuscrit, et le légué à ses héritiers en leur demandant de le publier. Son petit-neveu Jacques-Daniel Martine exécuta sa volonté et vanta dans un avant-propos les mérites de cet ouvrage. Il y a bien de l'invariabilité dans ces deux petits volumes aujourd'hui rarissimes. Cependant *Eléonore de Cressy* est un des rares romans du XVIII<sup>e</sup> siècle où l'on trouve autant de détails vécus, où l'auteur a mis autant de soi-même. Telle page sur les difficultés qu'avait une femme alors à gagner sa vie est une expérience vécue. Sous une fabulation étrange, on entrevoit le visage de la romancière nyonnaise. On y trouve aussi un reflet de l'anglophilie qui était alors de mode à Nyon comme à Genève. » Dans ce roman, les chevaux, la cuisine, les jardins, les pianos, les habits, tout est anglais ». *Dans Eléonore de Cressy* toutes les domestiques sont des perles, parce que la bonne Jacqueline de Mlle Agier en était une.

Le romanesque dans lequel Marie Agier a fondé tous ces apports de vie réelle doit beaucoup au pays romand. Elle y a mis aussi son imagination, sa sensibilité inemployée, bien des épiso-

des de son existence, sa morale honnête et ses regrets...

\* \* \*

avec Caroline Frossard (1777-1830), nous quittons la vie romancée pour entrer dans la réalité. Cette femme d'un esprit distingué et d'un caractère énergique exerça son influence comme épouse et belle-mère de pasteurs. Grâce à elle nous pénétrons dans l'intimité de plus d'une cure vaudoise.

Caroline, fille de François de Treytorrens, naquit à Eclagnens, puis sa famille s'installa à Payerne où la fillette eut pour compagnon de jeu le futur général Jomini. L'instruction de Caroline fut négligée. Elle avait une imagination vive et une orthographe fantaisiste. En 1801, elle épousa Maurice Frossard, titulaire de « la grande cure » d'Oron, plus tard pasteur à Aigle. Au début de sa nouvelle carrière, Mme Frossard se livre avec ardeur à des calculs de mathématiques. Cette recherche fut à l'origine d'une crise mystique. Absorbée par ses dévotions et ses réflexions, la jeune femme négligea pendant quelque temps son rôle de mère et de maîtresse de maison, jusqu'au moment où une vieille servante la ramena un peu rudement au sentiment du devoir : « Avec vos idées sur la religion vous oubliez ce que vous devez à vos enfants ». Ce rappel à l'ordre fut salutaire.

Mme Frossard eut une activité paroissiale rare à l'époque, nous dit son biographe. Eclectique et conciliante, elle tenta de rapprocher piétistes et quétistes. Ses traits de charités sont innumérables et quelques-uns pleins d'originalité. Elle porta un intérêt très vif aux missions et prit part à la fondation d'une société biblique. Nous ap-



Cliché obligatoirement prêté par la Maison Fayot, éd. Lausanne.

Mme DE MONTOLIEU

cians amis se revoient, mais nous ne savons rien de cette entrevue. La correspondance se poursuit espacée. On évoque de vieux et doux souvenirs. On parle surtout des petits enfants...

Mme de Montolieu eut une activité débordante et primésautière qui, lui valut le surnom de « Tourbillon ». Dans sa résidence champêtre, elle